

Communiqué n° 25 du 28 août 2019

## **ARBORICULTURE**

### **SITUATION ACTUELLE DE *DROSOPHILA SUZUKII***

Les captures dans les pièges installés sur abricotiers demeurent très élevées, avec 1'260 individus en moyenne par piège. Cependant, le nombre d'individus par piège est très variable selon les parcelles (de 103 à 3'846).

Seuls des fruits provenant du coteau ont été examinés. Sur les 50 abricots contrôlés, 10 % présentent des pontes de *D. suzukii*. Là encore, le pourcentage de fruits avec des pontes varie selon la parcelle et la variété (de 4 à 16 %). En fin de récolte, il est important d'observer les mesures d'hygiène: ne pas laisser des fruits surmaturés sur les arbres et broyer les fruits au sol.

Sur prune, 50 fruits ont été contrôlés. Le pourcentage de fruits avec des pontes est de 4%.

## **VITICULTURE**

### **DROSOPHILA SUZUKII**

Des échantillons de 13 parcelles à risque de différents cépages rouges précoces ont été prélevés et contrôlés par nos soins le 22 août 2019 : 5 Dunkelfelder, 2 Garanoir, 1 Dakapo, 2 Gamay, 1 Gamaret, 1 Mara et 1 Eyholzer roter. Aucune ponte n'a été observée dans ces échantillons.

La piqûre acétique (odeur de vinaigre) exerce un énorme pouvoir attractif envers *D. suzukii*. Il convient donc d'éviter l'apparition de ce type de pourriture en protégeant le raisin de manière irréprochable, notamment en limitant les attaques d'oiseaux, de guêpes et/ou d'abeilles par la pose de filets latéraux.

Le maintien d'un enherbement court réduits l'humidité dans la zone des grappes. Il est recommandé de faucher l'herbe dans les parcelles de cépages en véraison afin de défavoriser la présence de *D. suzukii* et le développement d'éventuelles pourritures. Cette mesure est également applicable dans l'ensemble de la surface pour les vignes enherbées SPB qualité II dès la pleine véraison de la parcelle.

### **CONTROLE DE MATURETE**

Le suivi du contrôle officiel de maturité débute le 3 septembre prochain. Les résultats hebdomadaires sont disponibles tous les mardis en fin d'après-midi et accessibles électroniquement via notre site internet <https://www.vs.ch/web/sca/controle-de-maturite-des-raisins> ou via notre application AgriVS. Les résultats sont également diffusés au travers de ce communiqué.

**Portes ouvertes du Service Cantonal de l'Agriculture : les 20 et 21 septembre prochains de 9h30 à 17h00 sur le site de Châteauneuf**

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE

